

Il n'y a presque pas eu de violation à la loi par les femmes. Elle ne se manifestait que dans la prostitution et dans des crimes partiels d'infanticides. Les femmes de la classe opulente satisfaisaient à leur loi, tandis que les hommes ne satisfaisaient à la leur; c'est pourquoi les femmes devinrent plus fortes et continuèrent à gouverner les hommes, qui se sont écartés de la loi et par conséquent ayant perdu la raison. On dit généralement, que la femme (la Parisienne préférablement, qui est sans enfants) est devenue si séduisante, profitant de toutes les ressources de la civilisation, que par son prestige elle s'est emparée de l'homme. C'est non seulement une erreur; mais c'est tout-à-fait au rebours. Ce n'est pas la femme sans enfants qui s'est emparée de l'homme, mais c'est la mère, celle, qui a remplie son devoir; tandis que l'homme n'a pas rempli le sien. Cette même femme, qui avec le secours de l'art n'a pas d'enfants et qui séduit l'homme par ses épaules et ses boucles, ce n'est pas elle qui a l'ascendant sur lui, mais c'est la femme dépravée par l'homme, qui s'est abaissée jusqu'à lui, homme dépravé, qui elle même, ainsi que lui, viole la loi et qui, comme lui, perd toute l'idée raisonnable de la vie. De cette erreur provient cette surprenante sottise, que l'on nomme «les droits de la femme». La formule de ces droits est: ah! toi, homme, dit la femme, tu t'es éloigné de ta loi du travail réel, et tu veux, que nous portions le pesant fardeau de notre travail réel? Non; si c'est ainsi, alors nous autres, de même que toi, saurons faire le semblant du travail, que tu fais dans les banques; dans les ministères; dans les universités, dans les académies; nous voulons, de même que toi, sous le semblant de la division du travail, profiter du travail d'autrui et vivre en satisfaisant seulement notre sensualité... Elles parlent ainsi; et au résumé elle prouvent, qu'aussi bien que les hommes et même